

RAPPORTEUR : Emmanuel AGIUS, Président

TITRE : Personnel – Direction - Actualisation du poste de Directeur

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 26 février 2016, vous avez autorisé le Président du SyMPaC à créer un poste d'attaché principal affecté à la direction du SyMPaC et à la gestion de plusieurs compétences.

Le directeur du SyMPaC a quitté ses fonctions suite à une mutation qui a pris effet au 1^{er} avril dernier. De ce fait, une partie des tâches qui lui incombent ne sont plus assurées.

Aussi, le poste étant aujourd'hui vacant, il s'avère donc nécessaire de procéder à un nouveau recrutement.

Il est donc proposé, selon l'activité estimée et les tâches qui lui seront confiées, de procéder au recrutement d'un agent appartenant au cadre d'emploi des attachés ou attaché principal ou ingénieur soit à temps complet soit au titre des activités accessoires conformément aux dispositions du décret 2007-658 du 2 mai 2007.

Par conséquent, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

- à effectuer les démarches de recrutement en ce qui concerne la direction du syndicat ;
- à signer toutes pièces à intervenir à cet effet.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Le Président

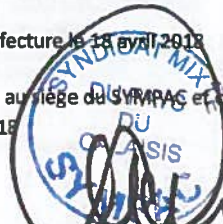
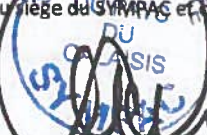
Emmanuel AGIUS


Acte certifié exécutoire compte-tenu de :

- son envoi en Sous-Préfecture le 18 avril 2018
- son envoi à l'affichage au siège du SYMPaC et ceux des EPCI le 18 avril 2018

Le Président du SyMPaC,

Emmanuel AGIUS



COMITE SYNDICAL DU 13 AVRIL 2018

Le treize avril de l'an deux mille dix-huit le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le trois avril 2018, s'est réuni à CALAIS en la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel AGIUS.

Étaient présents :

Mmes Malika BOUAZZI, Jacqueline DEWET, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Nadine DENIELE VAMPOUILLE, MM. Emmanuel AGIUS, Guy BEGUE, Gérard CLAIS, Michel HAMY, Dominique LEGRAND, Bernard LELIEVRE, René LOTTE, Fabrice MARTIN, Philippe MIGNONET, Philippe VERON (Grand Calais Terres & Mers) ;

MM. Yves ENGRAND, Olivier MAJEWICZ, Daniel PIQUET, Julien RENAULT, Guy VERMERSCH (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

MM. Bruno DEMILLY, Jean-Luc MAROT, Pierre PREVOST, Christian SALVARY, Guy VASSEUR (Communauté de Communes Pays d'Opale).

Étaient excusés :

Mme Natacha BOUCHART (pouvoir Mr AGIUS), Maïté MULOT FRISCOURT (pouvoir Mme BOUAZZI), MM. Guy ALLEMAND (pouvoir Mr VERON), Gérard GREMAT (pouvoir Mme DUCLOY), Pascal PESTRE (pouvoir Mme HEUX), Henri-Christian SEREDNICKI (pouvoir Mr LEGRAND) (Grand Calais Terres & Mers) ;

Mme Nicole CHEVALIER, MM. Jean-André DELACRE (pouvoir Mr ENGRAND), Frédéric MELCHIOR, Patrick WAY (pouvoir Mr PIQUET) (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq) ;

MM. François LE GALL (pouvoir Mr DEMILLY), Ludovic LOQUET (pouvoir Mr PREVOST), Marc MEDINE, Antoine PERALDI, Fabrice PONTHEU, Thierry POUSSIERE (Communauté de Communes Pays d'Opale).

Étaient absents :

M. Pierre-Henri DUMONT (Grand Calais Terres & Mers) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS, Béatrice BOULANGER (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq).